

FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique BR – Chargé d'intervention générale

Dépanner, connecter, mettre en service et mesurer sur des installations basse tension en toute sécurité.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
14h 2 jours	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Électricien None	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Identifier les dangers de l'électricité et les zones d'environnement
- 2 Connaître les limites de l'habilitation BR
- 3 Réaliser une intervention de dépannage en sécurité
- 4 Effectuer mesurages, essais et vérifications
- 5 Mettre en sécurité un circuit et vérifier l'absence de tension
- 6 Réagir en cas d'accident ou de feu électrique

Public concerné

Techniciens de maintenance, électriciens de dépannage et agents de mise en service qui interviennent seuls sur des installations basse tension.

Prérequis : Être électricien qualifié (formation ou expérience en électricité). Maîtrise du français écrit et parlé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4544-9 et R4544-10 (habilitation, formation préalable)
- Norme NF C 18-510 (2012) et ses amendements A1 (2020) et A2 (2023)
- INRS ED 6127 « L'habilitation électrique » (déc. 2020)
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Intervenir seul sur une installation impose l'habilitation BR (R4544-9).

Protéger vos techniciens

Le dépannage est l'opération la plus exposée : méthodes et EPI sont décisifs.

Disponibilité des équipements

Des techniciens autonomes réduisent les temps d'arrêt.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

2 jours de formation alternant théorie et pratique, dont au moins 5 h de pratique sur installation réelle ou platine pédagogique (minimum INRS ED 6127).

Théorie 50 %

Pratique 50 %

01 Théorie

- Effets du courant, domaines de tension, zones d'environnement
- Opérations autorisées au BR : dépannage, connexion, mise en service
- Mise en sécurité, EPI et appareils de mesure
- Conduite à tenir en cas d'accident ou de feu électrique

02 Pratique (5h minimum)

- Analyse des risques avant intervention
- Recherche de panne et remplacement de matériel
- Mesurages sous tension avec EPI adaptés
- Mise en sécurité, consignation pour son propre compte

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 50 % de pratique
- Platine pédagogique BT : disjoncteurs, prises, lampes, interrupteurs
- Vérificateur d'absence de tension (VAT)
- EPI : gants isolants, écran facial, outillage isolé
- Balisage, nappe isolante, cadenas de consignation

ÉVALUATION

- Évaluation des savoirs : QCM d'au moins 15 questions, 70 % de bonnes réponses
- Évaluation des savoir-faire en situation : au plus 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation et avis après formation remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation BR (+ BE Mesurage, BE Vérification).

INTERVENANTS

Formateurs justifiant d'au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de tension concerné, habilités et formés à la pédagogie des adultes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans, 2 ans en pratique occasionnelle (NF C 18-510)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr